



UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI
PRESIDENCE
TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2018

Travaux de Construction d'un amphi de 300 places à l'Annexe de la Faculté Poly-disciplinaire de Larache à Ksar Kbir - LOT UNIQUE

Le vendredi 09 Mars 2018 à partir de 09h30, il sera procédé, dans les bureaux de la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Mhanech II – Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 01/2018 conformément au règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'université Abdelmalek Essaâdi (29 juin 2015) relatif au **Travaux de Construction d'un amphi de 300 places à l'Annexe de la Faculté Poly-disciplinaire de Larache à Ksar Kbir – lot Unique-**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux du Service économique à la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Mhanech II – Tétouan, et il peut être téléchargé du portail de l'université www.uae.ma ou de celui des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les candidats ayant retiré les dossiers de ces sites sont priés d'aviser le Maître d'ouvrage.

L'estimation Financière du Projet est de Trois Millions neuf cent vingt huit Mille sept cent quatre vingt dix neuf Dirhams Hors TVA (3 928 799 ,00DH HT).

Le cautionnement provisoire est fixé à Cent vingt mille Dirhams (120 000.00 DH)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité ; Les plis des concurrents sont :

- soit déposés contre récépissé dans les bureaux du service économique à la présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi – Mhanech II – Tétouan ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à : Avenue Palestine BP 2117 - Tétouan ;
- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 conformément au règlement précité :

A-Dossier administratif comprenant :

- 1) La déclaration sur l'honneur ;
- 2) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire ;
- 3) Pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 140 du règlement précité

B- Dossier technique comprenant :

1-Pour les entreprises nationales : certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale suivant : **cas du nouveau système de qualification et de classification :**

Classe minimale	Secteur	Qualifications exigées
3	A	A2 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments

- **cas de l'ancien système de qualification et de classification :**

Classe minimale	Secteur	Qualifications exigées
3	5	5.5 : Travaux courants en béton armée- maçonnerie pour bâtiments

2-Pour les entreprises non installées au Maroc : le dossier technique est composé des pièces prévues par l'article 8 paragraphe 2-2 du règlement de consultation.

C- Dossier additif, comprenant les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

(N.B) : Toutes les pièces exigées par le présent Appel d'offres doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'originale.